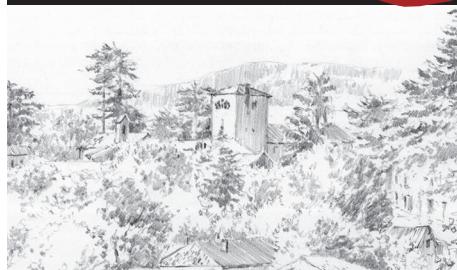




Le petit Laugnacais



N° 11 Juillet 2019



Le mot du maire

Chers amis,

Il y a déjà cinq ans que nous officions à la mairie et les nouvelles élections municipales se profilent en mars 2020.

Il est temps, par conséquent, de faire un bilan rapide de nos actions durant ce mandat même si nous suivons actuellement plusieurs projets qui se concrétiseront sur l'année en cours.

Vous pourrez donc mesurer notre travail dans un article de ce journal qui relate les principales actions menées par l'équipe municipale; celle-ci a constamment su se mobiliser dans une très bonne ambiance afin d'être la plus efficace possible. Je remercie chacun des membres pour leur aide précieuse.

Les associations ont proposé, tout au long des années, de multiples rendez-vous pour vous divertir; je tiens à remercier tous les bénévoles qui font la vie de notre village.

Financièrement, la commune de Laugnac se porte bien malgré la diminution des aides du Département et dans la moindre mesure de l'État.

Les coûts les plus importants concernent les mises aux normes toujours plus draconiennes. L'accessibilité aux écoles va être faite cette année, nous demandant un effort financier conséquent, correspondant aux demandes exigées par la Direction Départementale du Territoire.

En attendant, je vous souhaite un bel été, plein de bonheur.

Amicalement
Votre maire



Horaires et coordonnées des services public Laugnacais

■ Mairie

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 / Jeudi, vendredi de 9h à 12h / Samedi permanence de 10h à 12h.

Contact : 05 53 68 82 93 / mairiedelaugnac@wanadoo.fr / www.laugnac47.fr

■ Agence Postale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h35 à 16h30 / Samedi de 8h30 à 11h30
Tél. : 05 53 68 82 14

Horaires et coordonnées des services public Laugnacais

■ Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas (Aiguillon)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Tél. : 05 53 79 89 82 / Site : www.communauteduconfluent.com

■ Déchetterie Prayssas

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 05 53 87 44 13

■ ADMR Prayssas

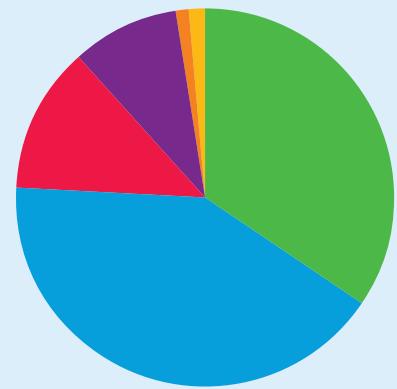
Tél. : 05 53 95 90 35



➤ Compte administratif 2018

Dépenses de fonctionnement

DÉSIGNATION	Montant
Charges à caractère général	154889
Charges de personnel	185890
Charges financières	56369
Charges exceptionnelles	0
Charges de gestion courante	41588
Atténuations de produits	4622
Dépenses imprévues	583
Virement à la section investissement	5233
Total dépenses	449180



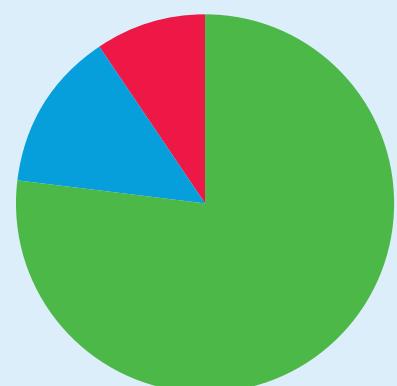
Recettes de fonctionnement

DÉSIGNATION	Montant
Produits des services	50949
Produits fiscaux	250535
Dotations de l'Etat, subventions	181809
Produits exceptionnels	34567
Atténuations de charges	1159
Produits de gestion courante	27348
Résultat reporté	339902
Produits financiers	60
Total recettes	886330

Le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019 ont été votés lors du conseil municipal du 08 avril 2019

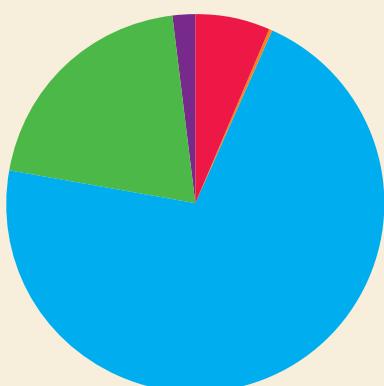
Dépenses d'investissement

DÉSIGNATION	Montant
Opérations d'équipement	53726
Emprunts	9516
Immobilisations corporelles	6436
Opérations d'ordre transfert sections	0
Total dépenses	69678

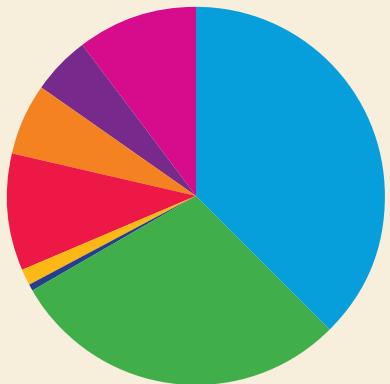


Recettes d'investissement

DÉSIGNATION	Montant
Subventions d'investissement	17981
Dépôts et cautionnements reçus	600
Emprunt	70
Dotations de l'Etat, subventions	194633
Excédent de fonctionnement capitalisés	0
Résultat reporté	55239
Opération ordre entre sections	5233
Total recettes	273756



Budget Primitif 2019



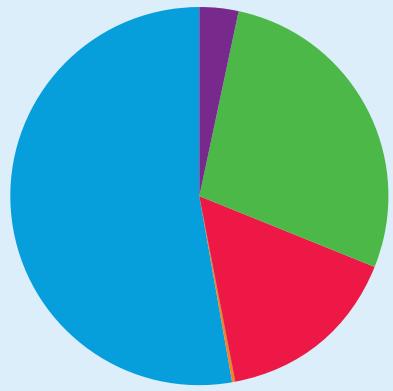
Dépenses de fonctionnement

DÉSIGNATION	Montant
Charges à caractère général	308250
Charges de personnel	239862
Charges financières	4289
Charges exceptionnelles	11000
Charges de gestion courante	81615
Atténuations de produits	49600
Dépenses imprévues	40801
Virement à la section investissement	84000
Total dépenses	819417



Recettes de fonctionnement

DÉSIGNATION	Montant
Produits des services	28750
Produits fiscaux	223588
Dotations de l'Etat, subventions	129530
Produits de gestion courante	110
Produits financiers	10
Produits exceptionnels	30
Atténuations de charges	250
Résultat reporté	437149
Total recettes	819417



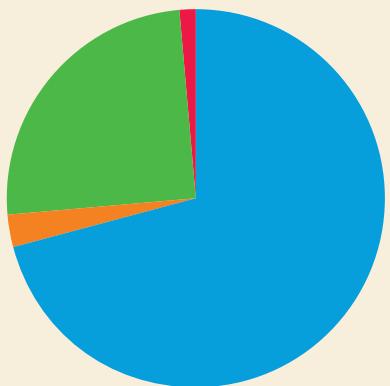
Taux d'imposition 2019 qui restent inchangés pour la commune par rapport à 2018

Taxe d'habitation : 16,03 %

Taxe foncière : 17,93 %

Taxe foncière non bâti: 57,06 %

Cotisation foncière des entreprises : 16,00 %

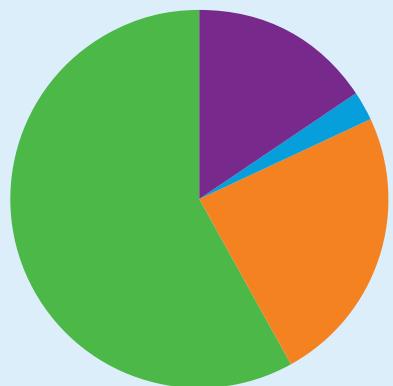


Dépenses d'investissement

DÉSIGNATION	Montant
Immobilisations corporelles	0
Opérations d'équipement	249900
Emprunts et dettes	9899
Restes à réaliser	87740
Dépenses imprévues	4346
Total dépenses	351886

Recettes d'investissement

DÉSIGNATION	Montant
Subventions d'investissement	55597
Dotations	8110
Produits cessions d'immobilisations	0
Virement section fonctionnement	84000
Emprunts et dettes assimilés	100
Résultat reporté	204079
Total recettes	351886





➤ Budget

Le bilan comptable fin 2018 (compte administratif) **est très satisfaisant** avec des excédents de fonctionnement et d'investissement à la hauteur du travail réalisé. Malgré tout, il conviendra d'être vigilant compte tenu de la perte de la taxe d'habitation voulue par l'État.

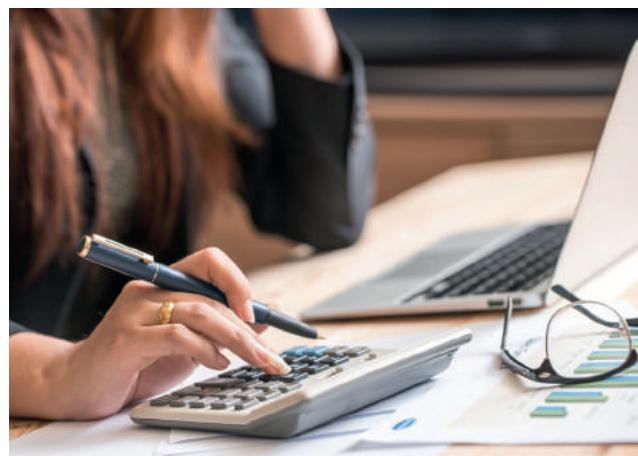
Cette année sera dédiée à l'investissement :

- **Opération façade du bâtiment de la poste,**
- **Accessibilité des écoles,**
- **La toiture de l'église de Marsac, en fonction de la réponse de la Région (dossier déposé fin novembre 2018),**
- **La Maison d'Assistantes Maternelles** (dossier transmis à la Région le 6 juin).

Durant ce mandat, nos réserves financières se sont nettement améliorées; l'effort a été fait sur tous les fronts :

- Contrats d'assurances, de gaz et d'électricité renégociés à la baisse,
- Aucun frais de déplacement pris en charge par la mairie : les élus se déplacent avec leur véhicule et à leurs frais (+ de 5 000 km par an),
- Aucun portable pris en charge par la mairie : dès notre arrivée en 2014, nous avons utilisé nos portables personnels,
- Les membres du Conseil Municipal distribuent dans vos boîtes aux lettres certains courriers évitant des frais postaux (Petit Laugnacais, adressage, trail des coteaux...) soit plus de 5 000 € économisés durant le mandat.

Il n'y a pas de petites économies sur des efforts de ce type, il en va de la santé financière de notre collectivité.



➤ Actions menées de 2014 à 2019

Sur ce mandat, **nous nous étions engagés à dynamiser notre commune, à valoriser les initiatives des associations, à les accompagner dans leurs projets, à rénover nos bâtiments communaux, à répondre aux attentes concernant nos écoles ainsi qu'à mener à bien notre projet de salle polyvalente.**

Nous vous présentons, ci-après, les actions menées tant en investissement qu'en fonctionnement :

■ **Salle polyvalente entièrement rénovée**, toiture comprise, avec achat d'une autolaveuse, d'un podium, du matériel de cuisine (tables inox, hotte, armoire réfrigérante...), de tables et chaises supplémentaires; extension à l'arrière du bâtiment avec un local rangement et un local poubelle. L'accent a été mis sur l'isolation phonique pour être dans les normes réglementaires.

■ **Éffacement des réseaux électriques** dans la rue des Anciens-Combattants, devant la mairie et la salle des fêtes jusqu'à la montée au bâtiment de la poste avec le déplacement de la borne incendie,

■ **Matérialisation des places de parking pour les personnes à mobilité réduite** (poste, mairie, école élémentaire, stade),

■ **Peinture des murs de la rue des Anciens-Combattants** avec la création de 12 places de parking,

■ **Peinture du Monument aux Morts**, des bancs, des jardinières,

■ **Fontaine place de la mairie, remise en service**,

■ **Lavoir communal nettoyé**,

■ **Salle des associations** (ancienne poste) **totalemen refaite**,

■ **Appartements au presbytère**, à l'école élémentaire : peinture, isolation, électricité mise aux normes, chaudière remplacée,

■ **Appartement du bâtiment de la poste** : chaudière, porte, fenêtres changées,

■ **Bâtiment de la poste** : changement des W.C. de l'ancienne salle du 3^e âge

■ **Maison de la succession R.Boin** : aménagement à l'intérieur et mise en sécurité à l'extérieur avec clôture et portail du fait de la proximité de la route,

■ **Église Saint-Vincent** : toiture démuossée et rénovée, porte changée, travaux électriques effectués,

■ **Église de Quissac** : toiture refaite ainsi que la porte et les vitraux avec l'aide de l'association ASEQ,

- **Cimetières** : entretien régulièrement; réhabilitation de celui de Quissac après des jours de travail; portails repeints,
- **École primaire** : salles repeintes, sols, meubles et stores remplacés, investissement en informatique, murs longeant la cour de récréation repeints en 2015 ; accessibilité en cours d'exécution,
- **Cantine** : tables et bancs repeints,
- **Garderie** : renouvellement des jouets cet été,
- **École maternelle** : cour et préau repeints, matériel informatique renouvelé, achat de jouets en 2014 à renouveler cette année,
- **Achat d'un camion et d'un tracteur-tondeuse**,
- **Terrain acheté** à côté du cimetière, aménagé et clôturé pour l'activité sportive des écoles,
- **Périscolaire** : cinq années d'activités diverses grâce à l'aide précieuse de nombreux bénévoles que nous remercions,
- **Stade** : création d'un club house avec l'aide du club de foot, changement de la chaudière, mise aux normes électricité et plomberie, achat d'un enraveur, nettoyage des façades,
- **Achat de l'ancien centre d'exploitation du Conseil Départemental** : bâtiment mis aux normes (électricité, incendie...) avec d'importants travaux effectués (réhabilitation d'un bureau, clôture et portail neufs, goudronnage prévu en 2019) afin de permettre l'installation de la société SODEPAC qui occupe aujourd'hui la moitié du site; l'autre espace est dédié aux services techniques communaux dont une salle mise à disposition en partie à l'association des chasseurs,
- **Deux espaces « poubelles » créés** à Sibaldo et allée des Facteurs,
- **Aire de covoiturage aménagée**,
- **Site internet créé**,
- **Blocs de sécurité remplacés** dans tous les bâtiments communaux,
- **Voirie** :
 - mise en place de panneaux aux issues des lotissements afin de sécuriser les sorties,
 - reprise de marquage sur la route communale n° 2 et vers la D13,
 - goudronnage de l'allée des Facteurs,
 - nombreux chemins ruraux refaits,
- **Opération façades « cœur de bourg »** et opération d'amélioration de l'habitat (guichet unique) dont vous pouvez bénéficier et mises en place par la Communauté des Communes,

- Adressage réalisé en vue de l'arrivée de la fibre début 2020 selon l'avancée des travaux commandés par le Département,
- La commune a obtenu un label bio de territoire engagé ainsi que, tous les ans, un prix de village fleuri,
- Sibaldio : la vente à M. Blaya du terrain pour un lotissement est en cours, permettant de nouveaux habitants dès 2020; des études sont en cours pour l'électrification, et d'assainissement dans l'attente, en septembre, du vote communautaire entérinant le projet,
- PLUI révisé par la Communauté des Communes agrandie en 2017 avec le regroupement avec celle du Confluent, sur ordre préfectoral,
- Vente de terrains municipaux,
- Venue de commerçants le vendredi après-midi, nous permettant de profiter de produits variés et de qualité,
- Accompagnement administratif lors de l'installation de nouveaux commerçants (boulangerie notamment),
- Cabinet médical pérennisé.



➤ Travaux prévisionnels 2019-2020

- L'opération façade est en bonne voie : il s'agit de rénover le bâtiment de l'agence postale avec la mise en étanchéité de l'avancée du bâtiment, le changement des huisseries (fenêtres, portes) et repeindre entièrement l'édifice.
- Une commission communautaire doit se réunir fin juin afin de statuer sur l'attribution d'une subvention de la Communauté des Communes. Si la réponse est positive, et après différents devis, nous engagerons les travaux vers le mois de septembre, en fonction des disponibilités des artisans.
- Concernant l'église de Marsac, notre demande d'aide a été prise en compte par la Région et confirmée par un courrier reçu le 20 mai; nous attendons désormais une réponse au plus tard en octobre pour le montant de la subvention qui nous sera attribuée; il nous appartiendra ensuite de contacter les entreprises susceptibles de mener à bien ce projet.
- La mise en accessibilité des écoles est à l'ordre du jour : M. Campergue, de la Direction Départementale du Territoire, nous a remis la liste des travaux à effectuer qui sont financièrement importants; tout sera fait d'ici la fin de l'année.
- Changement complet de l'éclairage public (Leds)

➤ Centre des Finances Publiques

Pendant des années, la trésorerie d'Agen était notre interlocuteur privilégié pour toutes les opérations d'ordre et notamment les paiements de la cantine, de la garderie et des participations à la réfection des chemins...

Depuis plus de deux ans, l'ancien canton de Prayssas a été rattaché à la trésorerie d'Aiguillon. Malheureusement, nous rencontrons, épisodiquement, quelques difficultés avec cet organisme. En effet, notre secrétariat émet les mandats que doivent régler nos administrés (cantine, garderie, participations aux chemins, location salle des fêtes...) et c'est la trésorerie d'Aiguillon qui suit les paiements. Parfois, il arrive que certains Laugnacais reçoivent des lettres de rappel alors qu'ils n'ont jamais reçu l'avis de paiement.

La mairie n'est en rien responsable de cet état de fait comme nous l'avons expliqué aux quelques personnes qui ont été confrontées à ce problème.

Concernant les collèges et lycées, c'est la trésorerie d'Agen qui gère les paiements de cantine. La mairie de Laugnac n'est pas informée des retards de paiement éventuels; pourtant, une administrée nous a

montré une lettre de rappel de la trésorerie d'Agen pour une facture de cantine (lycée Palissy) dans laquelle figure le nom du maire de Laugnac; nous avons trouvé la méthode « très cavalière », car la mairie n'est en rien concernée.

Un rendez-vous avec la trésorerie d'Agen a été demandé afin d'éliminer toute équivoque.

Si vous rencontrez ce genre de désagrément, merci de nous en faire part afin de clarifier la situation.





➤ Le SIVU fourrière du lot-et-garonne

1/ Qu'est-ce qu'une fourrière ?

La fourrière est le lieu de dépôt des animaux capturés errants sur les communes. Elle accueille uniquement les animaux sur demande des maires et non des particuliers.

Chaque commune du département cotise au fonctionnement de la fourrière.

2/ Où est-elle située ?

Elle est située à Caubeyres, entre Damazan et Casteljaloux, au cœur de la forêt des Landes sur un parc de plusieurs hectares.

3/ Quel est le parcours d'un animal errant ?

Dès qu'un animal (chat ou chien) errant sur une commune est capturé par les services municipaux, il est placé à la demande du maire en fourrière.

Dès son arrivée sur le site, l'animal est pris en charge par le personnel de la fourrière, est photographié, vacciné, vermicifugé et l'on recherche son propriétaire (tatouage, puce électronique, déclaration de perte...).

Si à l'issue de son délai de garde légal (8 jours ouvrés) il n'est pas récupéré par son propriétaire, il devient propriété de la fourrière et peut ainsi être cédé aux centres de la SPA pour être réadopté.

Que faire si vous perdez votre animal ?

Appelez la fourrière au 05 53 79 46 72 (ouverture de 9 h à 17 h) et munissez-vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif

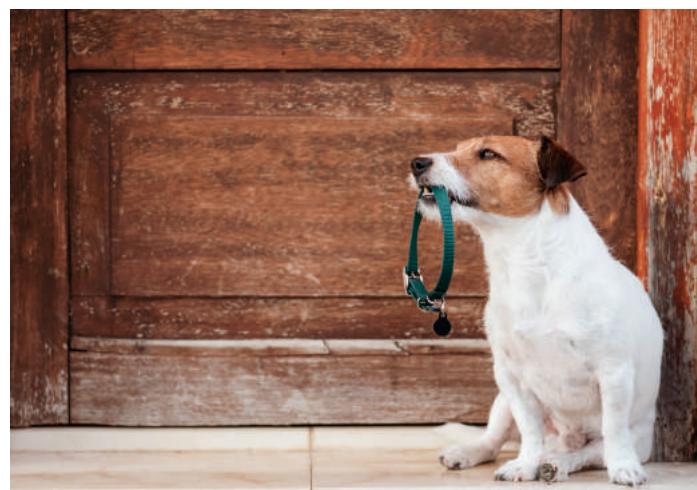
Appelez votre mairie. Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site ou nous contacter :

Site : www.chenil-fourriere47.com

Email : fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr

Avis à nos concitoyens !

Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat), seulement 35 % des animaux entrés en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.



➤ URBANISME

L'aménagement de l'espace est une compétence essentielle pour la Communauté de Communes.

Des procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme sont en cours sur l'ensemble du territoire.

Sur les 29 communes de la communauté, il existe plusieurs situations :

- 6 Plans Locaux d'Urbanisme PLU Grenelle,

- 1 Carte Communale,
- 5 Communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU),
- 17 communes en cours d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme afin de respecter la loi Grenelle :
- 1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en révision pour 10 communes (ancienne CC du canton de Prayssas),
- 7 Plans Locaux d'Urbanisme communaux en cours d'élaboration/revision.



Le travail de révision du PLUI sur l'ex Communauté de Communes du Canton de Prayssas s'est traduit par une concertation avec les administrés et les élus des communes concernées.

Des réunions publiques ont été organisées à différentes étapes (présentation du PADD, du zonage du PLUI), des registres ont été ouverts où chacun a pu venir noter ses remarques et suggestions qui ont été ensuite étudiées.

Enfin, une enquête publique a achevé cette concertation avant publication du PLUI en septembre prochain.

Pendant cette période, les demandes d'autorisation sont étudiées en détail. Si elles sont trop en « décalage » entre les anciennes règles applicables et les nouvelles qui le seront après adoption au PLUI, il y a un « sursis à statuer » qui est délivré. C'est-à-dire que le projet de travaux est suspendu jusqu'à application du nouveau PLUI.

C'est pourquoi, dès qu'un projet de construction est élaboré par un

particulier, il faut impérativement entrer en contact avec le service d'instruction pour l'adapter aux évolutions réglementaires.

Pour notre part, après l'enquête publique, nous avons transmis à la Communauté de Communes du Confluent la totalité des demandes de nos administrés, notre avis n'étant que consultatif.

Cette dernière a étudié les différents dossiers afin d'écartier ceux qui ne correspondent pas au règlement : son rôle étant là aussi consultatif. Ensuite, la Préfecture, seule décisionnaire, donne son accord pour d'éventuelles nouvelles zones constructibles.

En aucun cas, les communes ou les intercommunalités n'ont de pouvoir de décision.

Nous vous rappelons que le précédent PLUI a été voté le 10 juillet 2009 sous le mandat de M. POIRAUD et que toutes les zones avaient été imposées de la même façon par les services préfectoraux.

➤ Cérémonie du 8 mai 1945

Soixante-quatorze années nous séparent de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Pour rendre hommage à nos anciens et à nos morts, la population laugnacaise s'est déplacée en nombre. Malgré la pluie, les enfants sont venus nous rappeler, par leur présence et le message lu, l'importance de se mobiliser pour que ces guerres ne se reproduisent plus, mais également pour vivre dans un monde de Paix, de Liberté, de Fraternité et de Solidarité.

Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



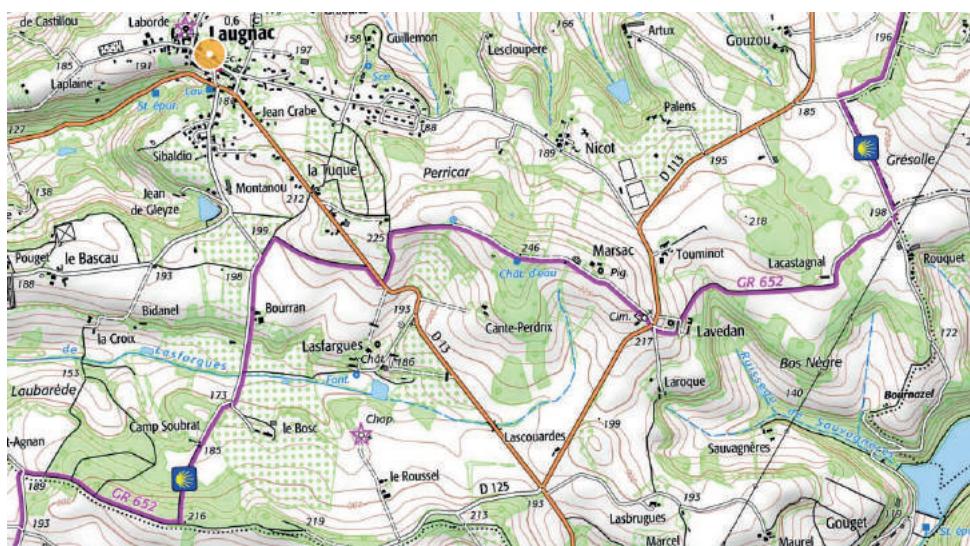
➤ Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Comme vous le savez, l'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle passe sur notre commune.

Nous avons été contactés par Monsieur Philippe Gonzales, architecte des Bâtiments de France qui désirait arpenter ce chemin sur notre territoire afin de constater les difficultés de passage sur certaines portions.

À l'issue de sa venue, nous avons fait nettoyer quelques ronciers et herbes folles qui gênaient : à Marsac, au Bascau, à Maurel Haut, à Camp-Soubrat, notamment.

Monsieur Philippe Gonzales est venu vérifier le 23 avril et a été satisfait du travail effectué. Nous en profitons pour vous rappeler que l'entretien des bas-côtés des chemins doit être fait par les riverains. Bonne promenade à tous sur ce chemin mythique !





➤ Association des Parents d'Elèves (APE)

L'été est de retour, c'est l'heure des vacances pour les élèves, les maîtresses, mais aussi pour les membres de l'association des parents d'élèves des écoles de Laugnac. Ce fut une année riche en animations; en effet, l'association a organisé ou collaboré aux événements du café de la rentrée, d'Halloween, du marché de Noël, du goûter de Noël (spectacle offert), du carnaval, de la chasse aux œufs, du marché aux fleurs, du trail des coteaux et de la fête des écoles.

Sans la convivialité et la générosité des Laugnacaïs, ces événements n'auraient pas pu avoir lieu. Vos participations actives et passives aux manifestations démontrent votre volonté de préserver un cadre de vie et d'éducation de qualité pour nos enfants au sein du village. Merci à vous tous.

L'argent récolté a permis à l'association de participer, comme l'an passé, au financement du voyage scolaire de l'école maternelle à hauteur de 14 euros par enfant, de réaliser le souhait de la directrice de l'école élémentaire de renouveler les jeux éducatifs et de financer une partie des projets éducatifs de l'année à venir.

Nous remercions également la municipalité qui, non seulement nous facilite les démarches administratives, mais donne la priorité des investissements aux écoles. Cette année scolaire fut marquée également par un mouvement de contestation contre le projet de loi «école de la confiance» qui menace la pérennité des écoles rurales. Alertée par les institutrices, l'association s'est mobilisée pour le dénoncer. Des banderoles ont été apposées sur le fronton de l'école élémentaire et des lettres envoyées aux sénateurs de la circonscription. Ces actions ne furent pas vaines puisque l'article permettant la création d'établissements regroupant les écoles et les collèges a été supprimé par le Sénat lors de son examen en première lecture.

Le jour de la rentrée, nous accueillerons tous les parents et offrirons le café et quelques viennoiseries. Ce sera l'occasion de partager les souvenirs de vacances, de rassurer les nouveaux élèves et leurs parents. Nous souhaitons, dès à présent, la bienvenue aux nouvelles familles et les invitons à rejoindre l'association pour partager, le temps de la scolarité de leurs enfants, une belle aventure humaine.

L'APE de Laugnac



➤ Association Loisirs Laugnac (ALL)

La fête votive de LAUGNAC qui aura lieu les 19, 20, 21 juillet se prépare. En voici le programme :

- Vendredi 19 à partir de 18 heures, un marché gourmand vous sera proposé,
- Samedi 20 après-midi, les pétanqueurs feront l'animation. Puis, à partir de 20 heures, un dîner autour de jambon grillé vous sera servi suivi d'un bal,
- Dimanche 21 après - midi vous pourrez participer aux Olympiades et au tirage de la tombola,
- Des manèges et attractions foraines vous accueilleront ainsi qu'un buffet de grillades tout au long de ces événements,

Un feu d'artifice clôturera ces trois jours de festivités.

Nous vous attendons nombreux...

Afin de réussir au mieux toutes ces animations, nous faisons encore appel aux bénévoles qui nous apportent, comme chaque année, une aide précieuse.

La Présidente, Évelyne CAMBOU se tient à votre disposition au 06 37 72 12 87 pour tout complément d'information.

Le bureau



➤ Association Sportive Laugnac (ASL)

La saison de l'AS LAUGNAC touche à sa fin avec de belles équipes et quelques belles victoires à leur actif...

En effet, les catégories U7, U9 et U11 se sont illustrées lors des divers plateaux de la saison : il leur reste encore quelques tournois de fin de saison...

Les U13 et les U16 sont en groupement avec Laroque — Timbaut : le FCLL.

Les U13 du FCLL ont fait de leur mieux au niveau district.

Les U16 ont évolué au niveau Ligue lors de cette saison et n'ont pas à rougir de leurs prestations face aux équipes régionales.

L'équipe senior se maintient en championnat Départemental 3 mais connaît quelques soucis d'effectif.

Enfin, l'équipe des vétérans se maintient grâce une belle entente et de belles troisièmes mi-temps !

On espère vous retrouver nombreux pour les prochaines manifestations du club :

- Tournoi de sixte (seniors) : 9 juin 2019
- Festifoot (tournoi des jeunes) : 22 juin 2019
- Repas moules-frites : septembre 2019

Pour la prochaine saison, la journée d'accueil pour les jeunes se déroulera le samedi 7 septembre pour les enfants de 5 à 17 ans (2014 à 2003) et pour les adultes, la saison reprendra avec les entraînements début août.

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations, vous inscrire et faire partie de ce club convivial :

- Président : BARDINA Laurent. Tél. : 06 13 22 02 73
- Responsable jeunes : LACOSTE Sylvain. Tél. : 07 77 78 21 86
- Secrétaire : LACOSTE Marianne. Tél. : 06 13 99 12 91

LAS LAUGNAC

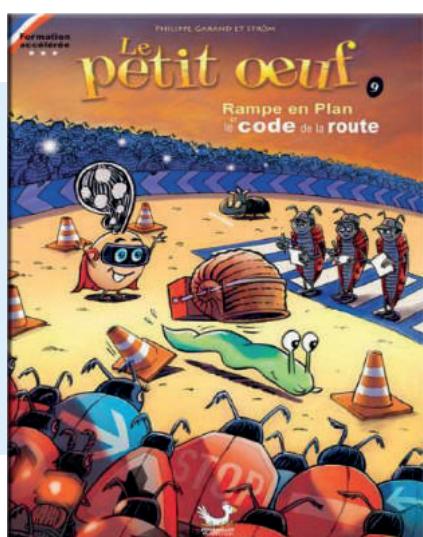


➤ Association des Anciens Combattants

A.D.C.P.G. et C.A.T.M. du Lot-et-Garonne Section Laugnac-Prayssas et Lacépède. Le samedi 9 février 2019 a eu lieu à la salle des fêtes de Laugnac à 14 h 30 l'assemblée générale annuelle de la section des Anciens Combattants. À l'issue de cette assemblée et après avoir effectué le vote, le bureau de la section a été composé ainsi :

- Président d'honneur : Hervé Lacam
- Président : Stéphane Quilichini
- Vice-Présidents : Francis Andreu, Élie Bonadéo, Michel Londéro
- Secrétaire : Jean-Pierre Ducos
- Secrétaire adjoint : Ernest Tissio
- Trésorier : Jacques Jacquot
- Trésorier adjoint : René Escatafals
- Porte-drapeaux : Jacques Jacquot, André Malbec, Damien Lorenzato
- Suppléants : Jean-Pierre Blouet, Pierre Caillau

Anciens Combattants
PG.CATM
Section de Laugnac



➤ Association Les 400 bulles

L'association Les 400 bulles annonce la venue au monde, en mars 2019 du dernier, le tome 9 de la série BD « Le Petit œuf. » Les parents, l'association « Poulailler Production » Philippe Garand (scénario) l'ont baptisé « Rampé en Plan et le Code de la route. » Ceux qui voudront s'amuser avec le nouveau-né seront les bienvenus.

Pour cela, n'hésitez pas à contacter Les 400 bulles / Ström :
05 53 67 16 80 / les400bulles@gmail.com

Fabien Didier (Ström) pour les 400 bulles

couverture du tome 9





➤ Trail des coteaux du 8 juin 2019

Une foule nombreuse a participé au 10^e trail des coteaux. Les coureurs s'étaient donné rendez-vous sous un ciel clément.

Tout d'abord, le challenge des écoles a vu plus de 160 élèves arpenter les rues de Laugnac pour le plus grand bonheur des familles. Ensuite, les seniors sont partis dans un périple à travers la jolie campagne laugnacaise sur 10 km pour certains et 20 km pour les plus téméraires. Le parcours accidenté a rendu la tâche ardue, ce qui amplifie le mérite de ces sportifs. Enfin, les marcheurs ont profité également du parcours pour découvrir les panoramas magnifiques de la région.

Un apéritif fut servi ensuite, après la remise des prix.

Enfin, grâce à un travail formidable de l'association du foot de Laugnac, une soirée très conviviale s'est déroulée dans notre salle des fêtes autour d'un repas très apprécié.

Merci à l'association ATL pour son implication, aux sponsors ainsi qu'à tous les bénévoles (une centaine) dont 40 % étaient laugnacais, pour leur aide précieuse au bon déroulement de cette manifestation et ce moment de plaisir partagé.



➤ Mutuelle Santé Communale

Conscients que nos administrés ont des difficultés à trouver une mutuelle santé adaptée à leurs besoins et à leur budget, une complémentaire santé communale a été mise en place dans votre commune.

Cette offre s'adresse à tous les Laugnacais, artisans, commerçants, professions libérales, retraités ou salariés.

Le but est de faire bénéficier aux habitants de la commune d'une complémentaire santé adaptée aux besoins de chacun avec des tarifs préférentiels :

- -30 % pour les seniors de 60 ans et plus,
- -30 % pour les travailleurs non-salariés agricoles, non agricoles ou professions libérales,
- -17,5 % pour les autres.

En sachant qu'une grande partie des salariés a déjà une couverture santé entreprise obligatoire.

La mairie n'a aucun intérêt économique ou financier dans cette démarche, mais seulement la volonté de mener une action sociale supplémentaire pour ses administrés avec un interlocuteur local, Agnès CALDO de la société d'assurances AXA.

Cette offre est évidemment non obligatoire, doit être adaptée à vos besoins et comparée à votre complémentaire santé en cours.

Agnès CALDO privilégie le conseil et la proximité, ainsi pourra-t-elle vous rencontrer à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

Voici, ci-dessous, les coordonnées de votre interlocutrice :

Madame Agnès CALDO au 06 84 68 57 17 ou par mail : agnes.caldo@axa.fr

N'hésitez pas à la contacter pour en discuter.

Vous pouvez également manifester votre intérêt en vous inscrivant à la mairie.



➤ Remerciements

Nicole Boudie est décédée en février, tout juste un an après son mari. Elle fut employée de la mairie durant plusieurs années. Son sérieux, sa gentillesse, sa constance à l'effort sont à mettre en exergue et furent salués en son temps. Nous adressons à sa famille toute notre sympathie ainsi qu'à tous ceux qui ont perdu un de leurs proches.

➤ ZOOM :

le marché hebdomadaire du vendredi après-midi

Depuis plusieurs années, tous les vendredis après-midi, des commerçants viennent place Pédoussaut :

- La boucherie Philippe de Layrac qui, depuis plus de 3 ans, vend des produits d'élevage locaux, du bœuf, du veau fermier... d'une qualité rare,
- La Pizza Di Angelo où les pizzas artisanales nous régalent depuis 3 ans,
- M. Laboup, notre marchand de fruits et légumes, avec un étal magnifique.

Nous les remercions de nous approvisionner de la plus belle des manières, dans une excellente ambiance !

Venez nombreux afin d'assurer la pérennité de ce joli marché.

Merci d'avance.



➤ Calendrier des festivités de juillet à décembre 2019

Date	Type de Manifestation*	Horaire	Organisateur
19-20-21 juillet 2019	Fête votive	-	Association Loisirs Laugnac
Septembre 2019	Repas moules-frites	20 h	Association Sportive Laugnac Foot
6 octobre 2019	Loto	14 h 30	Les Colchiques
31 octobre 2019	Halloween	-	Association Parents Elèves
8 décembre 2019	Marché de Noël	-	Association Parents Elèves
15 décembre 2019	Loto de Noël	14 h 30	Les Colchiques

* Éléments transmis par les associations, sous réserve de modifications par les organisateurs

Tous les mercredis soir :
Gymnastique à partir de 17h

Tous les dimanches après-midi :
Pétanque à partir de 14h30





Le petit Laugnacais

➤ État Civil

NAISSANCES

SERVAN Margot, Jayne, Évelyne
née le 28 avril 2019

DÉCES

BERTHOUMIEU Ria, née LIENERT,
95 ans, le 29 janvier 2019

BOUDIE Nicole, née FARCHAUD,
76 ans, le 16 février 2019

CHASSAVA Isadora née SALLS,
89 ans, le 23 mars 2019

➤ Nos commerçants itinérants

Tous les vendredis après-midi, place Pédoussaut

BOUCHERIE PHILIPPE de Layrac

Bœuf blonde d'Aquitaine, veau fermier,
produits d'élevage locaux

05 53 48 35 14

Mr LABOUP

Marchand de fruits et légumes, professionnel
depuis plus de 30 ans

06 71 43 80 24

PIZZA DI ANGELO

Pizza artisanale

06 88 12 34 60

➤ Les Entreprises Laugnacaises

BOULANGERIE-PATISSERIE « LA FLORENTINE »

09 71 56 21 48

CALDO Agnès - AXA France

Conseiller Epargne / Protection Particuliers et Professionnels

06 84 68 57 17

CENTIGRAMME - MR ALLEMANE

05 53 87 69 93

CRISTEL COIF

06 32 38 69 24

ECILA Construction

Entreprise générale du bâtiment - rénovation et création

06 09 20 00 26

GRIMARD sarl

Entreprise du bâtiment / travaux public

05 53 87 57 05 / 06 79 54 29 80

LES PIERRES DU TEMPS

Taille de pierre et restauration de bâtisses en pierre

06 83 74 42 60

PRAYSSAS MATERIAUX

Vente, pose de carrelage et dallage en pierres naturelles
(terrasse, piscine, salle de bain)

06 83 74 42 60

LISSANDRES-LEFORT

Charpente / couverture

05 53 41 84 29

LORENZON Fabrice

Ingénierie patrimoniale - Mandataire Gan Patrimoine

06 26 02 86 30

CAFÉ du CENTRE

06 80 82 10 53

SO'FERM (OULDJI Rabah)

Serrurerie-menuiserie-métallerie

06 88 28 26 09

SODEPAC

Produits d'agro-fournitures

09 63 65 21 47

TAXI FRANCK ET PRISCILLE

05 53 66 62 94 et 06 09 57 47 21

TRANSPORTS SAZI

05 53 68 82 27

Si des entreprises existantes souhaitent figurer dans cette liste, merci de contacter la mairie.

➤ Contact des Associations

ALL Association Loisirs Laugnac

CAMBOU Evelyne
06 37 72 12 87

APE Association des parents élèves

NOWACKI Eric
06 31 35 36 65

Gymnastique Volontaire

CHAUVEL Patricia
06 61 62 42 83

AS Laugnac foot

BARDINA Laurent
06 13 22 02 73

La Boule Laugnacaise

PROTIN Michel
06 71 63 88 04

Les Colchiques

BALESTIE Marie-Claude
05 53 95 00 12

Anciens Combattants

QUILICHNI Stéphane
06 22 27 98 30

Chasse

MIRASSOU Pierre
05 53 68 80 25

Récréart

VIGUÉ Jean
05 53 68 88 20

Les 400 bulles

MINETTO Corinne
05 53 67 16 80

ASEQ (Sauvons l'Eglise de Quissac)

BIBERSON Philippe
05 53 98 46 51

L'Heureux Tour

Contact Mairie